



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de concours

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-140288>

Département(s) de publication : **35**

Annonce n° **24-140288**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Commune de Dinard

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Concours architectural de maîtrise d'oeuvre pour la construction d'une piscine au COSEC - Phase candidature

Description : Le présent concours de maîtrise d'oeuvre porte sur la construction neuve d'une piscine sur le site du COSEC. Ce concours est un concours restreint sur esquisse.

Identifiant de la procédure : 07e8d1d1-f666-49fe-a0a0-df94fbd6347a

Type de procédure : Restreinte

Principales caractéristiques de la procédure : L'opération relève du champ d'application des dispositions du livre IV de la deuxième partie du code de la commande publique (CCP). La consultation porte sur un concours restreint de maîtrise d'oeuvre sur « esquisse », lancé conformément à l'article L.2125-1 (2^e alinéa) du CCP et organisé selon les dispositions des articles L.2172-1, R.2122-6, R.2162-15 à R.2162-26 du Code de la Commande Publique

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 71000000 Services d'architecture, services de construction, services d'ingénierie et services d'inspection

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 71244000 Calcul des coûts, contrôle des coûts

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 71247000 Supervision des travaux de construction

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : COSEC Rue Gouyon Matignon

Ville : Dinard

Code postal : 35800

Subdivision pays (NUTS) : Ille-et-Vilaine (FRH03)

Pays : France

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Le présent concours est un concours restreint organisé en deux (2) phases : Première phase : les candidats remettent un dossier de candidature complet permettant de vérifier les conditions de participation et de mettre en oeuvre les critères de sélection définis dans l'avis de concours et précisés au point 9.2 ci-après. Le jury analyse les candidatures et formule un avis motivé sur celles-ci. Au vu de cet avis, l'acheteur retient ensuite 3 participants. Deuxième phase : les participants remettent anonymement un dossier de projet dont le niveau de conception correspond à une esquisse. Le jury examine les dossiers présentés sur la base des critères d'évaluation définis dans l'avis de concours et précisés au point 9.2 puis établit un classement des projets. Le jury émet ensuite un avis. A l'issue du concours, conformément aux articles R. 2122-6 et R. 2172-2 du CCP, l'acheteur lance une procédure sans publicité ni mise en concurrence lui permettant de négocier avec le ou les lauréats, après le dépôt de l'offre, les conditions techniques, administratives et financières du marché de maîtrise d'oeuvre décrit à l'article 4 du présent règlement. Quand à la désignation du lauréat il sera suivi de l'envoi d'un avis de résultat de concours.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : Les motifs d'exclusion figurent dans le règlement du concours

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Concours architectural de maîtrise d'oeuvre pour la construction d'une piscine au COSEC.

Description : Le présent concours de maîtrise d'oeuvre porte sur la construction neuve d'une piscine sur le site du COSEC. Ce concours est un concours restreint sur esquisse.

Identifiant interne : 2024-74

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 71000000 Services d'architecture, services de construction, services d'ingénierie et services d'inspection

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 71247000 Supervision des travaux de construction

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : COSEC Rue Gouyon Matignon

Ville : Dinard

Code postal : 35800

Subdivision pays (NUTS) : Ille-et-Vilaine (FRH03)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Informations complémentaires : Le candidat réunira impérativement les compétences suivantes : - Architecture (DPLG et DE-HMONP ou équivalent) ; - Paysagiste ; - Economie de la construction ; - Structure ; - Ingénierie fluides / électricité / traitement d'eau ; - Ingénierie thermique ; - Ingénierie environnement / HQE ; - Sécurité incendie, SSI ; - Acoustique ; - OPC ; - VRD ; - Maquette numérique. L'équipe est libre de s'entourer des compétences complémentaires qu'elle juge pertinentes au regard des enjeux posés par le projet, étant précisé qu'en cas de groupement, l'un des membres peut réunir plusieurs compétences. Aucune forme de groupement n'est imposée par l'acheteur. Dans le cas où les soumissionnaires se présenteraient sous la forme d'un groupement, l'acheteur exigera, après attribution du marché, que la forme du groupement attributaire soit un groupement conjoint avec mandataire solidaire. En application de l'article R. 2142-4 du CCP, un opérateur économique ne peut être mandataire que d'un seul groupement - Le mandataire du groupement sera impérativement architecte, - En cas de candidature d'un groupement conjoint, le mandataire sera solidaire. Le candidat doit présenter des garanties économiques et financières suffisantes en rapport aux prestations confiées dans le cadre du marché de maîtrise d'oeuvre consécutif au concours. En application de l'article 3 de l'ordonnance du 17 juin 2020, l'acheteur ne tiendra pas compte des variations de chiffre d'affaires consécutives à la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19. La moyenne du CA sur les 3 dernières années cumulée pour le groupement sera au minimum de 600 000 Euros HT, sauf pour les entreprises nouvelles créées qui doivent apporter la preuve de leurs capacités financières par tout moyen de preuve approprié, notamment par une déclaration appropriée de banques. Comme précisé à l'article 6 et conformément à l'article R2142-25, l'appréciation des capacités des opérateurs est globale et concerne bien le groupement et non le seul mandataire. Les analyses relatives au chiffre d'affaires seront réalisées sur la base du montant estimé du marché de maîtrise d'oeuvre, rapportée à sa durée prévisionnelle. Les opérateurs économiques nouvellement créés doivent apporter la preuve de leurs capacités financières par tout moyen de preuve approprié, notamment par une déclaration appropriée de banques

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Autre

Nom : Pertinence de l'équipe

Description : Pertinence de la composition de l'équipe, appréciée notamment au regard des compétences, de l'expérience, des moyens techniques et humains présentés

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Ordre d'importance : 1

Critère :

Type : Autre

Nom : Pertinence au regard des expériences

Description : Pertinence de la composition de l'équipe au regard des expériences communes et de la méthodologie de travail en commun. En cas de groupement, l'appréciation portera également sur la cohérence et la complémentarité des membres du groupement entre eux ainsi que sur le nombre d'expériences communes.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Ordre d'importance : 2

Critère :

Type : Autre

Nom : Qualité architecturale

Description : Pertinence des références fournies de complexité comparable avec l'objet du marché , en terme de qualité architecturale, d'insertion paysagère, mais aussi en matière de développement durable et de maîtrise de l'énergie.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Ordre d'importance : 3

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :

Nombre minimal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure : 2

Nombre maximal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure : 3

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains participants peuvent être éliminés

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : La qualité architecturale du projet et de la pertinence de la réponse au programme appréciée selon les éléments suivants : - Organisation fonctionnelle et technique des aménagements proposés : appréciée au regard de la relation au site, de son esthétique générale, de ses qualités d'usage ; (des matériaux employés, de la desserte spatiale des flux et aménagements intérieurs et extérieurs et des espaces personnel) dans le respect du cahier des charges ; - l'adéquation au programme en termes notamment de maîtrise des dimensionnements, de qualité d'organisation et de respect des attentes fonctionnelles et techniques ; - la qualité de l'approche environnementale : appréciée au regard de la démarche environnementale d'ensemble du projet, du

point de vue de son approche architecturale et dans ses dimensions techniques
Concernant la performance environnementale : panneaux photovoltaïques, gestion de l'énergie, gestion de l'eau, choix des matériaux et performances attendues ; - l'insertion dans le site.

Critère :

Type : Qualité

Description : La compatibilité du projet avec l'enveloppe prévisionnelle affectée aux travaux : appréciée au regard de l'approche financière présentée par le participant, ainsi que la part des investissements destinés à minimiser les coûts ultérieurs d'exploitation / maintenance induits.

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français

Date limite de demande d'informations complémentaires : 17/01/2025 à 16:00

Adresse des documents de marché : <https://www.megalis.bretagne.bzh>

Canal de communication ad hoc :

Nom : Plateforme acheteur

URL : <https://www.megalis.bretagne.bzh>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions du régime du concours :

La décision du jury est contraignante pour l'acheteur : non

Prix

Valeur de la prime : 50,000 Euro

Lieu de réception de la prime : 3

Informations complémentaires : Elle est versée par l'acheteur aux participants sur proposition du jury. Les participants peuvent faire parvenir leur demande de paiement dès qu'ils sont informés par l'acheteur des résultats du concours ou à compter de la publication de l'avis de résultat de concours. Le règlement de la prime s'effectue sur facture émise par le participant et déposée sur le portail public de facturation. Les délais de paiement sont conformes aux dispositions des articles R. 2192-10 et R. 2192-11 du CCP. La rémunération de l'attributaire du marché de maîtrise d'oeuvre tient compte de la prime qu'il a reçue pour sa participation au concours. Si le jury ne s'est pas réuni dans les 3 mois suivant la remise des prestations, un acompte de 50 % de la valeur de la prime sera versé aux participants. Les dispositions relative à la prime sont détaillées dans le règlement du concours.

Tout marché de services faisant suite au concours sera attribué à l'un des lauréats du concours

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.megalis.bretagne.bzh>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 27/01/2025 à 12:00

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : CCIRA de Nantes (Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable des Différends ou Litiges)

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Rennes

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Commune de Dinard

Numéro d'enregistrement : 21350093700015

Adresse postale : 47 boulevard Féart BP 80206

Ville : Dinard Cedex

Code postal : 35801

Subdivision pays (NUTS) : Ile-et-Vilaine (FRH03)

Pays : France

Adresse électronique : pascale.bannier@ville-dinard.fr

Téléphone : +33 299161425

Télécopieur : +33 299468009

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0003

Nom officiel : CCIRA de Nantes (Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable des Différends ou Litiges)

Numéro d'enregistrement : 13002928300012

Adresse postale : DREETS des Pays de la Loire Immeuble Skyline 22 mail Pablo Picasso - BP24209

Ville : Nantes

Code postal : 44042

Subdivision pays (NUTS) : Loire-Atlantique (FRG01)

Pays : France

Adresse électronique : paysdl.ccira@dreets.gouv.fr

Téléphone : +33 253467902

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de médiation

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Rennes

Numéro d'enregistrement : 17350005900014

Adresse postale : Hôtel de Bizien 3 Contour de la Motte

Ville : Rennes

Code postal : 35000

Subdivision pays (NUTS) : Ille-et-Vilaine (FRH03)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-rennes@juradm.fr

Téléphone : +33 223212828

Télécopieur : +33 223212829

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 62e35abb-6f35-42a2-bb28-372ca817457c - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de concours

Date d'envoi de l'avis : 13/12/2024 à 14:13

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 13/12/2024